

COMPTE RENDU



www.fntte.cgt.fr

COMPTE RENDU CGT DU CTR SID DU 18/11/2021

Un CTR avec un ordre du jour bien rempli mais qui confirme la trajectoire prise d'une hausse de nos missions à effectifs constants. Le tout sous couvert d'une LPM qui ne répond en aucun point au besoin humain et qui fait la part belle à l'externalisation à tous niveaux.

Quelques sujets à commenter :

- **Instruction ministérielle infrastructure 1707.**

Cette IM nous a été présentée et se décline en 3 grandes parties. La priorité étant sur 3 axes stratégiques que sont la maîtrise des coûts, les délais et performances sur l'ensemble du cycle de vie. Le tout, bien sûr, en externalisant de plus en plus notre maîtrise d'infrastructure.

Pour la CGT, au-delà du numéro 1707 qui correspond à l'année de la mort de Vauban (dixit ceux qui ont présenté cette IM), nous aurions préféré que soit retenue la philosophie de cet illustre prédécesseur, qui consistait à ce que l'Etat soit maître de ses ouvrages et qui a été précurseur en instaurant un statut, celui d'Ouvriers de l'Etat.

- **Filière environnement.**

La montée en puissance de cette filière ne fait aucun doute. Plus de 100 ETP y sont consacrés et répartis dans les ESID au travers des BPMRE.

La CGT demande à ce que ses agents soient partie prenante dans l'élaboration des marchés ainsi qu'aux dépouillements de ces derniers. Le but étant de donner un avis éclairé sur les prestations proposées et les choix environnementaux qui en découlent.



263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : trav-etat@cgt.fr

- Développement de la filière dessinateurs.

Après un état des lieux factuels au SID, la trajectoire prise est d'ouvrir cette profession en Cat C et B. Seul bémol, il n'existe pas actuellement de profession « dessinateurs » en TSEF. Notre Direction Centrale travaille dans ce sens avec DRH-MD.

Pour la CGT, il s'agit là de pallier à la perte de cette profession à la nomenclature des OE. Pour rappel, en décembre 2016 s'est tenu un CTM qui a ramené de 75 à 21 les professions ouvertes à l'embauche OE, le tout validé par une seule OS.

- Bilan ASCAA.

Au-delà des tableaux d'avancées mis en avant lors de ce CTR, une discussion sur le fonds s'est engagée entre vos représentants CGT et les Directeurs d'ESID concernés.

Pour la CGT, il n'appartient pas à un Directeur quel qu'il soit d'interpréter un décret et d'en tirer des conclusions arbitraires.

La CGT, dans les dossiers que nous suivons, demande juste l'application suivante :

1. Note n° 310063 /DEF/SGA/DRH-MD/SR-RH/RSSF du 9 février 2016
2. Décret n° 2001-1269 du 21 décembre 2001 relatif à l'attribution d'une allocation spécifique de cessation anticipée d'activité
3. Arrêté du 21 avril 2006 relatif à la liste des professions, des fonctions et des établissements permettant l'attribution d'une allocation de cessation anticipée d'activité

Pour la suite de notre CTR, les sujets abordés sont récurrents et ont amené les mêmes réponses de la part de notre Direction que pour les CTR précédents (NBI, CIA, bilan IDV, bilan ITM, bilan ruptures conventionnelles et bilan clause de revoyure), **hormis le sujet du télétravail qui va donner lieu à une directive ministérielle pour mi-décembre 2021.**

La CGT demande que soit rendue obligatoire la formation spécifique managers et agents pour le télétravail. Nous estimons cela nécessaire pour instaurer une confiance mutuelle sur cette nouvelle manière de fonctionner au sein des services.

En conclusion, ce CTR nous confirme que la politique menée au Ministère va dans la droite ligne d'une LPM qui privilégie le résultat au détriment des moyens humains pour l'obtenir. Comme dit dans notre liminaire, jusqu'à quand cela va-t-il tenir pour les femmes et les hommes qui composent le SID ?



DÉCLARATION LIMINAIRE

www.fnte.cgt.fr



MINISTÈRE DES ARMÉES

Liminaire du CTR SID du 18/11/2021

Monsieur le Directeur Central, Mesdames, Messieurs,

Les années passent, les Directeurs se succèdent, les équipes changent mais à ce jour, au SID, la seule constante est la politique menée et imposée au sein de notre ministère. Une politique stratégique qui a pour effet d'augmenter nos missions et une politique RH qui diminue nos effectifs. Là est la contradiction.

Jusqu'où pensez-vous que nos agents vont tenir à ce rythme ?

De suppressions de postes sur nos REO annuel, en mutualisations de tâches synonyme de nouvelles perte de postes et d'un taux largement inférieur en recrutements vis-à-vis des départs naturels, oui les conditions de travail en général se dégradent au SID. Cet état de fait se constate à tous les niveaux et chez toutes les catégories de personnels.

Le dévouement des agents et l'envie de bien faire de chacun aura bientôt une limite, surtout au vu de la reconnaissance quasi nulle qui leur est reconnue.

- Salaires gelés depuis 11 ans
- Déroulement de carrière ridicule pour les fonctionnaires, et ce n'est pas l'augmentation « électoraliste » des taux 2022 qui va rattraper le manque
- Mise en place de système de primes diverses qui a pour effet de casser la cohésion professionnelle
- Les budgets en baissent font que certains agents utilisent très souvent des moyens personnels pour mener à bien leurs missions (informatique, déplacements...)



263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : trav-etat@cgt.fr

SID

Cette énumération n'est malheureusement exhaustive, certes nous ne sommes pas encore au même niveau que les personnels de santé des hôpitaux, est-ce que cela doit nous satisfaire ? La CGT pense que non.

Envoies les belles paroles de notre Président quant au plus fort de la crise il promettait, à ceux qui voulait bien le croire, que ceux qui ont tenu le pays durant la période ne seraient pas oubliés.

Les paroles c'est bien, les actes c'est mieux.

L'allocution du candidat président, en date du 09 novembre, n'est pas faite pour nous rassurer sur ce constat.

Pourtant, quand il a été fait appel aux agents pour gérer les centres de vaccinations du printemps et début d'été 2021, une nouvelle fois ceux du SID ont répondu présent. Comme quoi on y croit encore !!!

C'est donc sur ce constat que s'ouvre notre premier CTR sous votre gouvernance et nos attentes sont fortes dans l'intérêt des salariés du SID.

La CGT revendique :

- Un rééquilibrage des ESID/USID en rapport avec leurs missions. Celui-ci doit s'opérer par des embauches statutaires cat A, B et C.
- Un renforcement de nos régies dans les métiers ouverts à l'embauche des ouvriers d'état ou par des recrutements d'ATMD.
- Une reconnaissance de tous les métiers présents au SID, infra et autres, en proposant des déroulements de carrière à chacun.
- Une réorientation des crédits alloués par la LPM et du plan de relance afin d'avoir une politique RH à la hauteur des enjeux présents et futurs du SID.
- L'arrêt de toutes externalisations, destructrices d'emplois statutaires et plus coûteuses, afin de permettre à chaque service de rester maître de nos missions sur le plan technique, calendaire et en maîtrise de coûts.

Ces revendications ne sont pas utopiques, elles permettraient à notre service de redevenir attractif au sein du Ministère ainsi qu'un rendu efficient à nos Armées.

La CGT sera attentive, lors de ce CTR à votre feuille de route, et en tirera les conclusions qui s'imposent dans l'intérêt des agents.

Merci de votre écoute.

